



Assemblée générale

Distr. limitée
12 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 13 b) de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes :
suivi du Programme d'action de la Conférence internationale
sur la population et le développement**

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

L'Assemblée générale décide :

- a) D'inscrire une question subsidiaire, intitulée « Suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 », à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-douzième session;
- b) De l'examiner par la suite tous les trois ans.

